

Négociation du préavis de grève filière

Episode 3

Troisième réunion de négociation sur le préavis de grève filière du 5 juin en présence de Stéphane Sitbon, directeur du cabinet de la Présidente, et des représentants de la direction des opérations et de la DRH.

Vers un décalage du lancement du feuilleton ?

Conformément à la demande de la CGT, une nouvelle version du plan d'affaires (jusqu'en 2022) a été transmise aux organisations syndicales, tenant compte d'une hypothèse de mise à l'antenne du feuilleton en août 2018.

Pour la CGT, il apparaît plus raisonnable et moins coûteux financièrement de miser sur

une installation dans le site définitif de Vendargues sans passer par l'installation d'un site provisoire.

Le décalage de mise en œuvre pouvant être mis à profit pour se donner le temps de la négociation. Cette option n'est toutefois pas encore officiellement validée côté direction.

Rémunérations / conditions de travail

La comparaison des rémunérations entre l'activité fiction et le feuilleton pour les fonctions d'OPV, d'électro et de régisseur, ne fait pas apparaître d'écarts significatifs. Tout dépend du nombre de fictions sur lesquelles chaque salarié sera amené à travailler.

Pour autant, la question des conditions de travail et de la pénibilité liée à un modèle « industriel » comme celui du feuilleton (avec une moyenne de 44 heures hebdomadaire) devra être regardée de près, compte tenu de l'expérience de Plus Belle la vie.

Pour la CGT il faudrait imaginer un aménagement global de l'organisation qui permette l'alternance entre tournage en studio et tournage en extérieur, mais aussi qui rende possible pour les salariés qui le souhaitent de continuer à fabriquer des unitaires ou de la série.

Le projet n'est pas suffisamment abouti de ce point de vue, il doit aussi tirer les enseignements de la Chaîne info afin de ne pas en reproduire certains effets négatifs comme les risques d'épuisement professionnel qui ont suivi la phase du lancement « dans l'enthousiasme ».

L'emploi : un projet de groupe

La CGT propose une approche de l'emploi « aux bornes du groupe », et non pas seulement au seul périmètre de la fiction, même si les candidatures de la fiction seront prioritaires. En effet, se cantonner à ce seul périmètre aurait pour effet, par vases communicants, d'assécher les sites existants qui verraient leur main d'œuvre transférée à Montpellier.

Si ce projet est stratégique pour le groupe, il doit permettre de mobiliser les forces de l'ensemble du groupe France télévisions, un peu comme le projet de chaîne info pour

lequel des salariés de l'ensemble de France télévisions ont pu se porter candidats.

La direction ne semble pas opposée à cette proposition qui devra « être précisée ».

Pour nous les différentes pistes devront être explorées pour atteindre les 102 ETP que requerra le feuilleton : le comblement des postes vacants à la filière (24 postes vacants à fin avril), la « permanentisation » d'intermittents (une quarantaine selon la direction), les redéploiements, en tenant compte des départs en retraite prévisibles dans d'autres secteurs, les créations nettes d'emplois.

Un projet à négocier dans toutes ses dimensions

La CGT souhaite mettre en place une mécanique de négociation échelonnée dans le temps afin d'aborder (et de pouvoir infléchir) toutes les facettes de ce plan de développement des activités des moyens internes de fabrication de France télévisions.

La CGT souligne qu'elle n'acceptera pas la réduction du nombre de sites ou la réduction de l'activité.

L'avenir de la filière de production passera par une ré-internalisation de l'activité et une montée en puissance de la fabrication en interne, à l'instar de la BBC qui tire de son activité de production-fabrication, plus de 1,5 Milliards d'euros de ressources annuelles... équivalent à la moitié du budget de France télévisions.

Poursuite des débats

Deux réunions de négociation sont programmées lundi 29 mai après-midi et mercredi 31 mai au matin afin d'obtenir les réponses de la direction aux différents points du préavis.

D'ici là une rencontre avec l'expert du cabinet Secafi du CCE sera programmée le 29 mai au matin afin de préciser les données économiques du plan d'affaires et les pistes d'amélioration pour la ré-internalisation de l'activité.

Pour la CGT, tous les sujets doivent être débattus : le nombre de fictions sachant que « l'étiage » proposé devra nécessairement évoluer, les investissements à venir en vidéo mobile, le maintien des HMC (habillage, maquillage, coiffure) en gestion directe, y compris en CDI, le devenir des équipes légères, au regard des besoins en approvisionnement, des grilles en documentaires et magazines, le positionnement de la post production, etc.

Paris, le 22 mai 2017